IPESP LA SAMARITAINE

Projet d'école
2024-2027

Table des matières

1. L'IPESP La Samaritaine : Informations pratiques	3
1.1. Notre implantation	3
1.2. Formations proposées	4
2. Nos valeurs et objectifs	5
3. Nos actions concrètes	6
3.1. Le respect de la diversité	6
3.2. L'ouverture sur le monde	6
3.2.1. L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté	6
3.2.2. Le respect de l'environnement et le développement durable	6
3.2.3. L'accès à la culture	7
3.3. La promotion de la santé et le bien-être à l'école	7
3.3.1. Une alimentation saine et équilibrée	7
3.3.2. Du sport pour une bonne hygiène de vie	8
3.3.3. La lutte contre les assuétudes	8
3.4. L'accompagnement vers la réussite et le développement personnel	8
3.4.1. Un encadrement adapté aux besoins de l'élève	8
3.4.2. Définir la meilleure orientation pour l'élève	9
3.4.3. Assurer un enseignement de qualité	10
3.4.4. Développer un partenariat entre l'école et la famille	11
4. Absences aux évaluations	12
5. Communication de l'information aux élèves et aux parents	12

1. L'IPESP La Samaritaine : Informations pratiques

1.1. Notre implantation

- *Un cadre verdoyant et sécurisé*

Notre école est implantée dans un vaste parc arboré, équipé de mobilier extérieur permettant aux élèves de profiter des beaux jours lors des périodes de récréation.

L'accès au parc est strictement contrôlé par un membre de l'équipe éducative se trouvant en permanence à la loge (bâtiment à l'entrée du campus, voir plan p. 4). Toute personne extérieure à l'école a donc l'obligation de se présenter à la loge avant d'entrer sur le site. Aucun élève ne peut sortir du campus sans présenter sa carte de sortie et/ou son journal de classe (en cas d'aménagement d'horaires et de licenciement sur autorisation des parents pour les élèves mineurs).

- *Des infrastructures adaptées aux besoins des élèves*

L'établissement dispose d'un hall omnisports, d'une salle de fitness, d'un terrain de sport extérieur, d'un MESS réaménagé en 2018 (avec terminal Bancontact).
L'accès au bâtiment A et le terrain de sport ont été adaptés aux personnes à mobilité réduite.

- *Plan du campus*

Depuis janvier 2024, d'importants travaux de rénovation ont débuté. La petite salle de gymnastique, le bâtiment Sama, le réfectoire, la salle d'étude, les trois cuisines et le Dessin sont démollis. Un bâtiment plus moderne et mieux adapté aux besoins des enseignants et des élèves sera recontruit en lieu et place. La fin de ce chantier est prévue pour juin 2026.
Des containers sont installés sur le site pour permettre aux élèves de suivre les cours de la manière la plus normale possible. Les élèves de la section « Infirmier(e) hospitalier(e) » poursuivent leur cursus sur le site de l'UT jusqu'à la fin des travaux.

- *Futur bâtiment*

1.2. Formations proposées

Les options organisées au sein de l'IPESP La Samaritaine sont liées aux secteurs paramédical et social ainsi qu'aux domaines de la petite enfance et de l'animation.

Degrés	Formations	
1er degré (1re et 2e années)	Différenciées	
	Communes	
	Supplémentaires	
2e degré (3e année)	**Filières d'enseignement**	**Formations**
	Technique de transition	Sciences sociales et éducatives (SCSE)
	Technique de qualification	Techniques sociales et d'animation (TSA)
	Professionnel	Services sociaux (SS)

2e degré (4e année) **3e degré (5e, 6e et 7e années)**	**Technique de transition**	Sciences sociales et éducatives (4e) (SCSE)
		Sciences paramédicales (5e - 6e) (SP)
	Technique de qualification	Aspirant(e) en nursing (4e - 5e - 6e) (AN)
		Assistant(e) pharmaceutico-technique (4e - 5e - 6e) (APT)
		Agent(e) d'éducation (4e - 5e - 6e) (AGE)
	Professionnel	Puériculture (4e - 5e - 6e - 7e) (P)
		Aide familial(e) (4e - 5e - 6e) (AF)
		Aide-soignant(e) (4e - 7e) (AS) en 2024 (4e - 5e - 7e) (AS) en 2025 (4e - 5e – 6e - 7e) (AS) en 2026
		Agent(e) médico-social(e) (7e) (AMS)
4e degré (1re, 2e et 3e années + 3e année complémentaire)	**Professionnel**	Infirmier(e) hospitalier(e) (IH)

Les stages au 3ème degré et au 4ème degré sont obligatoires dans toutes les sections techniques et professionnelles.

Actuellement, les deux filières d'enseignement du qualifiant (filière technique de qualification et filière professionnelle) sont en pleine mutation. Dès septembre 2025, toutes les formations seront organisées selon la philosophie du Parcours de l'Enseignement Qualifiant (PEQ).
Pour l'année scolaire 2024-2025, seuls les élèves de 4èmes, 5èmes et 7èmes années sont rentrés dans ce parcours. Les 6èmes sont encore évalués selon les modalités des EAC et n'intégreront le PEQ qu'en août 2026.

Pour plus de précisions quant aux évaluations, vous pouvez consulter l'Annexe au Projet d'Ecole.

2. Nos valeurs et objectifs

Nos valeurs et objectifs peuvent être répartis selon différents axes centrés sur l'élève :

- Respect de la diversité

- Ouverture sur le monde (par le développement d'une conscience citoyenne et par la culture)
- Promotion de la santé et du bien-être
- Accompagnement vers la réussite et l'épanouissement personnel

3. Nos actions concrètes

3.1. Respect de la diversité

En tant qu'établissement du réseau officiel subventionné (école provinciale), nous prônons la diversité par l'organisation de différents cours philosophiques : cours de morale non confessionnelle, cours de religion catholique, islamique, israélite, orthodoxe et protestante. Cette heure de cours peut également être remplacée par une heure supplémentaire de CPC (cours de philosophie et citoyenneté).

Tous les élèves suivent le cours de philosophie et citoyenneté à raison d'une période par semaine. Par la réflexion et la discussion, il permet de développer l'ouverture d'esprit et l'esprit critique indispensables au respect des spécificités de chacun(e).

Dans une optique inclusive, notre établissement accueille également des élèves à besoins spécifiques. Nous collaborons avec le pôle territorial afin que l'intégration de ces élèves se fasse de manière optimale.

Enfin, nous mettons un point d'honneur à transmettre à nos élèves les notions de tolérance et de bienveillance dans le cadre de leurs stages (aux 3ème et 4ème degrés) mais aussi lors d'activités spécifiques (participation annuelle de certains élèves aux journées « Ensemble avec les Personnes extraordinaires »).

3.2. Ouverture sur le monde

Par diverses actions, nous souhaitons permettre à nos élèves de développer une véritable conscience citoyenne. C'est pourquoi, nous mettons en place différents projets ayant pour but de les sensibiliser aux problématiques sociétales actuelles.

3.2.1. L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

De nombreux cours, et plus particulièrement celui de CPC, permettent aux élèves de se questionner sur la société dans laquelle ils vivent et d'échanger sur ces questions fondamentales avec leurs pairs mais aussi avec d'autres intervenants. La pratique du questionnement philosophique et le développement de l'esprit critique amènent l'élève à développer un avis éclairé sur le monde qui l'entoure et à définir ses actions en tant que citoyen(ne). Dans notre établissement, chaque classe est représentée par un délégué de classe. Ces délégués se réunissent une fois par mois, ce qui permet d'échanger sur des questions relatives au bon fonctionnement de notre établissement et au bien-être de chacun.

3.2.2. Le respect de l'environnement et le développement durable

Ces deux notions constituent des enjeux essentiels de notre époque. Afin de sensibiliser les élèves à ces aspects, nous mettons en place différents projets et stratégies. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

- Le tri des papiers, des plastiques et des cartons dans tout l'établissement scolaire.

- L'installation de fontaines à eau reliées au circuit de distribution dans différents bâtiments.

- Le projet Proxial qui prône l'alimentation durable dans les cantines scolaires des établissements de la Province de Hainaut et se base donc sur l'approvisionnement des denrées alimentaires en circuit court, sur l'utilisation de produits frais et de saison et sur une rémunération juste pour le producteur.

- L'organisation d'un voyage pédagogique à but scientifique.
  Celui-ci est organisé pour les élèves de première année commune.
  Il permet de préparer les élèves au CE1D de sciences. De manière plus concrète, il fait partie intégrante du cursus et est obligatoire pour tous les élèves de 1ère année commune.
  L'intérêt de ce séjour de 5 jours (4 nuitées) en centre pédagogique est multi-dimensionnel permettant :
  - une approche nouvelle et expérimentale de la faune et de la flore en Belgique ;
  - une rencontre entre élèves dans un environnement différent du contexte scolaire habituel ;
  - un apprentissage au « vivre ensemble ».
  Le coût du voyage sera limité autant que possible.
  Pour les élèves en difficulté financière, un dossier de demande d'aide peut être introduit auprès de l'Amicale de l'école.

- Nos élèves ont également intégré l'Assemblée provinciale des Jeunes, un organe de démocratie participative où des jeunes de différentes écoles proposent des projets et en discutent. Les projets actuels s'intéressent du climat et du développement durable. Outre la possibilité d'échanger des idées autour de sujets sociétaux majeurs, nos élèves ont ainsi eu la possibilité de lancer un projet de construction d'une mare et d'un hôtel à insectes dans le parc de notre établissement. Ce projet se concrétisera dans les années futures et s'inscrit dans la continuité d'activités existantes comme la réalisation de compotes de pommes provenant des arbres de l'école.

3.2.3. L'accès à la culture

Diverses activités culturelles sont organisées chaque année. Il s'agit de visites d'expositions, de représentations théâtrales (intra ou extra muros), de conférences, de voyages... ayant pour but de développer la curiosité des élèves en matière de pratiques culturelles. A cette fin, l'IPESP La Samaritaine collabore avec plusieurs associations locales (planning familial, Théâtre de l'Ancre, Centre culturel L'Eden, etc.).

Nous cherchons également à valoriser les talents artistiques des élèves via le projet « Sama's got talent ». Celui-ci a lieu en décembre et consiste en la mise en place d'un spectacle durant lequel les élèves qui le souhaitent se produisent. Les prestations sont très variées (chant, danse, stand up, musique…) et constituent un moment de partage et de découverte important dans la vie de l'école.

3.3. Promotion de la santé et le bien-être à l'école

3.3.1. Une alimentation saine et équilibrée

Outre leur impact positif sur l'environnement, le projet Proxial et la plantation d'arbres fruitiers ont également pour objectif de conscientiser les élèves à l'importance d'une alimentation saine

et équilibrée. Dans cette optique, le MESS propose tous les jours un menu équilibré et de la soupe, à des prix démocratiques.

En collaboration avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut, la Samaritaine transmet régulièrement des informations et conseils sur l'équilibre alimentaire.

3.3.2. Du sport pour une bonne hygiène de vie

Des cours d'éducation physique sont évidemment intégrés dans la grille-horaire des élèves, peu importe leur année ou leur section. Nous disposons d'infrastructures (hall omnisports, salle de fitness, terrain de sport extérieur) permettant de proposer des activités sportives variées. Le stade Yernaux est également à notre disposition pour dispenser les cours d'éducation physique. Les cours de natation obligatoires sont suivis à la piscine Hélios de Charleroi pour les 1er et 3e degrés.

3.3.3. La lutte contre les assuétudes

Depuis plusieurs années, une cellule « Assuétude » existe au sein de notre établissement afin d'aider les jeunes à lutter contre d'éventuelles addiction. Pour la prévention, un éducateur en charge du projet organise régulièrement des animations en collaboration avec divers acteurs pour sensibiliser les élèves aux risques liés à la consommation de produits addictifs et à toute forme d'assuétude.

3.4. Accompagnement vers la réussite et le développement personnel

3.4.1. Un encadrement adapté aux besoins de l'élève

Nous voulons proposer à chaque élève un enseignement qui lui permet de développer les compétences nécessaires à la réussite de ses études et à son insertion dans la société. Plusieurs stratégies sont donc mises en place pour tendre vers un encadrement personnalisé :

- *Une équipe à l'écoute de l'élève*

Notre équipe lutte sans relâche contre l'absentéisme, le décrochage scolaire et les comportements inadaptés à la vie scolaire.

En cas d'absences répétées ou de problèmes disciplinaires et scolaires, les éducateurs prennent contact avec les parents ou les tuteurs légaux de l'élève mineur(e). Si ceux-ci ne répondent pas aux différents appels, l'assistante sociale interne à l'école se rend à leur domicile afin d'établir un dialogue et de trouver des solutions aux difficultés de l'élève.

Pour favoriser le bien-être de chaque élève, nous tenons à maintenir un climat familial au sein de notre établissement. Cela signifie que tout élève qui en ressent le besoin peut trouver une oreille attentive au sein de l'équipe éducative. Chaque problème est pris au sérieux et nous mettons tout en œuvre pour tenter de le résoudre.

- *Les remédiations*

Afin de renforcer les connaissances de base des élèves en difficulté, notre établissement organise des heures de remédiation. Ces remédiations sont intégrées dans l'horaire de cours. Elles peuvent être obligatoires (à la demande du professeur) ou volontaires (à la demande de l'élève et/ou de ses parents).

Depuis la rentrée 2020-2021, un module de remédiation, de consolidation et de dépassement (RCD) est organisé au 1er degré à raison de 2 heures par semaine. Il apporte une aide pour

les cours de mathématiques, de français, de sciences et de langues modernes ainsi qu'une méthodologie de travail.

Pour la section infirmière, des heures de remédiation et de renforcement théorique et pratique sont organisées tout au long de l'année.

- *L'école de devoir « Sam'Aide »*

Chaque mercredi après-midi, l'école de devoir « Sam'aide » est accessible aux élèves en demande de soutien scolaire en français, mathématiques et/ou langues modernes. Les élèves y sont encadrés par l'assistante sociale et ses collaborateurs (enseignants de l'école et bénévoles extérieurs). Des conseils relatifs à la méthode de travail ou encore à l'organisation du temps de travail sont également proposés aux élèves afin de les responsabiliser et de développer leur autonomie.

3.4.2. Définir la meilleure orientation pour l'élève

- *Assurer la transition primaire/secondaire*

A la rentrée, les élèves de 1ère année sont pris en charge par l'équipe éducative. Les cours ne commencent pas directement afin de faciliter l'arrivée dans leur nouvelle école. En effet, durant quatre jours, diverses animations leur sont proposées : jeux d'orientation au sein de l'établissement, jeux pour apprendre à se connaître, animations en lien avec le harcèlement scolaire, présentation du CPMS, matinée sportive, etc.

- *Une bonne orientation de l'élève pour développer un projet professionnel*

Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour permettre à chaque élève de faire les bons choix en matière d'orientation :

- Le CPMS propose des tests d'orientation dès la rentrée scolaire et peut fournir des informations complémentaires sur les diverses possibilités qui s'offrent aux élèves, à n'importe quelle étape de leur parcours scolaire.

- Le projet « défis des talents » permet aux élèves de 2e C de découvrir différents métiers dans des secteurs très variés.

- L'approche orientante est une pédagogie appliquée aux classes de 2e S. Elle permet à ces élèves de découvrir différents métiers.

- L'approche professionnalisante se manifeste de diverses manières. Chaque année, les chefs d'atelier rencontrent les élèves de 3e année pour les informer sur les options organisées dans notre établissement à partir de la 4e année. Ils ont ensuite la possibilité de suivre des cours en 5ème pour faire un choix éclairé. Les élèves du 3ème degré ont également l'occasion d'assister à des cours dans notre section Infirmières Hospitalières (IH).

Afin de mettre les élèves des 3e et 4e degrés en contact avec les professionnels du secteur, l'école collabore avec divers organismes de la région, notamment les hôpitaux de l'ISPPC de Charleroi, les crèches, les écoles, les pharmacies, les maisons de repos, les Instituts Médico-Pédagogiques (IMP) ou les services de soins à domicile.

Les élèves connaissent une véritable insertion professionnelle par les stages (voir point 6), les visites de terrain et les travaux pratiques en classe. A cette fin, une partie de l'ancien internat

a été transformé en « clinique-école » pour les élèves d'IH. De la salle d'attente, au bureau de réception, en passant par les chambres d'hôpital, tout a été reproduit pour préparer les étudiants à leurs stages en milieu hospitalier. Pour la section « aide familiale » (AF), un espace de vie comprenant un salon, une cuisine et une chambre a été recréé. Cela permet de mettre les élèves en situation de manière réaliste puisqu'ils seront amenés, dans le cadre de leur profession, à se rendre chez des personnes âgées. Pour la section « agent(e) médico-social(e) », un espace d'accueil/secrétariat a été aménagé pour se familiariser à leurs futures fonctions.

- Afin d'informer au mieux les élèves de terminales sur les études supérieures, nous diffusons régulièrement des renseignements sur les Hautes Ecoles et universités.

3.4.3. Assurer un enseignement de qualité

- *Une équipe formée en continu*

Pour répondre aux besoins et attentes des élèves et de leurs parents, il est indispensable que les professeurs soient formés en continu.

Selon les prescrits légaux, chaque enseignant(e), engagé(e) à temps plein, est tenu(e) de suivre minimum 18 demi-jours de formation répartis sur trois années scolaires consécutives. Chaque année, les cours sont suspendus durant trois ou quatre journées complètes pour permettre au personnel d'assister à une partie de ces formations. Les autres jours sont choisis par le membre du personnel.

Nous encourageons nos agents à se former de manière à assurer la mise en pratique des différents points repris dans notre projet d'école. La direction peut donc proposer des formations ayant notamment pour objectifs de :

- faciliter la transition primaire/secondaire ;
- aider les élèves en difficulté (ex : formations relatives au PIA, à la mise en œuvre des AR en classe, aux troubles « dys », à la remédiation) ;
- favoriser la réussite et l'accrochage scolaire (ex : formations relatives aux nouvelles pédagogies, à l'utilisation des TIC en classe) ;
- savoir utiliser correctement l'interface web « Cabanga » ;
- organiser les stages au mieux, aider à la construction d'un projet personnel ;
- développer les valeurs prônées par l'établissement telles que la solidarité, le partage, la citoyenneté, le développement durable, la culture et la santé.

- *L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)*

La Samaritaine s'adapte de plus en plus aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous disposons :

- de locaux informatiques dans lesquels les élèves ont la possibilité d'effectuer des recherches ;
- de tableaux interactifs dans plusieurs classes ;
- d'une page Facebook et Instagram permettant de diffuser à grande échelle les informations relatives à l'école (projets des élèves, événements spécifiques …) ;
- d'un site Internet reprenant l'ensemble des informations liées à l'enseignement provincial mais aussi propres à notre établissement.

Depuis septembre 2023 : déploiement de l'outil numérique et personnalisation de l'offre numérique à travers, entre autres, le projet « Chromebook », initié par notre Pouvoir organisateur. Cet outil sert tant pour les cours généraux et techniques que pour les remédiations. L'élève garde son Chromebook lors des années suivantes. Tous les élèves à partir de la 3e sont équipés d'un Chromebook.

- *Des activités périscolaires*

Nos activités scolaires sont nombreuses, diversifiées et attractives. Depuis de nombreuses années, la Samaritaine tente de susciter l'intérêt des élèves pour la culture (théâtre,…), la vie professionnelle, la santé…

3.4.4. Développer un partenariat entre l'école et la famille

- *L'implication des parents dans la vie de l'école*

L'implication des parents dans la vie de l'école et dans le cursus de leur(s) enfant(s) est un élément fondamental.

Nous tentons de mettre en place une collaboration entre l'école et la famille par différents moyens :

- L'organisation de réunions de parents (3 à 4 fois par année scolaire) lors desquelles les responsables légaux de l'élève peuvent rencontrer les enseignants et discuter du parcours scolaire de celui-ci/celle-ci. En dehors de ces réunions, les parents peuvent contacter l'école pour prendre rendez-vous avec la direction ou un membre de l'équipe éducative pour discuter de certains problèmes.

- La communication entre les éducateurs/l'assistante sociale et les parents en cas de décrochage scolaire.

- L'élaboration du Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA).

- La mise en place d'aménagements raisonnables (AR) pour les élèves à besoins spécifiques.

- La diffusion d'informations relatives aux excursions (photos, description) sur notre page Facebook et Instagram pour tenir les parents informés des activités de leur(s) enfant(s).

- Le Conseil de Participation, organe de concertation interne dans lequel siègent des représentants de parents d'élèves qui peuvent ainsi donner leur avis sur différents aspects du fonctionnement de l'école.

- L'accueil des élèves du 1er degré durant lequel les parents ont la possibilité de rencontrer une partie de l'équipe éducative tout en partageant un petit déjeuner avec leur(s) enfant(s).

- *Les frais scolaires et l'aide sociale*

Nous sommes tenus de communiquer régulièrement aux parents le décompte des frais scolaires. Les frais réclamés par l'école englobent les frais de photocopies et les coûts relatifs aux activités sportives, pédagogiques et culturelles (maximum 75€/élève/an). L'argent réclamé est à verser sur un compte bancaire.

Pour les frais de photocopies, l'école propose une aide sociale sous certaines conditions. Certains élèves en situation financière difficile peuvent donc bénéficier d'une intervention de l'amicale.

4. Absences aux évaluations

La participation des élèves à toutes les évaluations sommatives, évaluations par compétences, examens et épreuves de qualification est obligatoire. L'absence doit toujours être justifiée.

Toute absence injustifiée entraine la perte de la totalité des points de l'évaluation, examen ou épreuve.

L'absence à une **évaluation sommative** (savoirs/savoir-faire) doit être justifiée par un certificat médical ou un motif légal dans les 72 heures. L'élève pourra repasser son évaluation à une date laissée à l'appréciation de l'enseignant.

L' absence à une **évaluation par compétences** doit être justifiée par un certificat médical ou un motif légal dans les 72 heures. L'évaluation sera présentée soit lors d'une date ultérieure laissée à l'appréciation de l'enseignant soit lors de la session de juin ou la session de récupération de juin.

L'absence à un **examen** doit être justifiée par un certificat médical ou un motif légal dans les 72 heures. Le conseil de classe décidera si l'examen doit être présenté en seconde session.

L'absence à une **épreuve de qualification** doit être justifiée par un certificat médical ou un motif légal dans les 72 heures.

5. Communication de l'information aux élèves et aux parents

Nous travaillons avec un nouveau logiciel nommé Cabanga.
Celui-ci permet, en temps réel, de tenir informé les parents et les élèves de la situation scolaire de l'enfant.
Les parents des élèves mineurs et les élèves majeurs pourront y consulter le bulletin, les résultats des évaluations, le journal de classe, les absences et justificatifs, les remarques, les exclusions, les arrivées tardives ainsi que les départs anticipés.
En début d'année scolaire, nous envoyons un mail (à destination des parents et des élèves majeurs) expliquant comment accéder à Cabanga.
Chaque élève reçoit également un courrier papier reprenant la procédure (à destination des élèves) pour accéder à Cabanga ainsi qu'une adresse mail institutionnelle avec son nom d'utilisateur et son mot de passe. Cette adresse mail donnera notamment accès à la plateforme ecampus, à Cabanga et à l'application Teams.

Durant l'année scolaire, plus aucune carte d'absence ne sera envoyée et toutes les informations officielles relatives à l'organisation de la vie scolaire seront transmises par mails sur l'adresse mail des parents et/ou aux élèves majeurs sur l'adresse mail institutionnelle (eduhainaut).
L'information concernant la situation scolaire de l'élève est transmise régulièrement : via le cahier de cotes accessible quotidiennement en ligne et périodiquement au moyen du bulletin via l'interface web « Cabanga ».

Les décisions de conseil de classe de juin et de septembre sont diffusées numériquement dans le respect du RGPD, selon l'horaire établi et communiqué aux parents de l'élève mineur ou à la personne investie de l'autorité parentale et aux élèves majeurs.